



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Chargé d'affaires en gestion de la production industrielle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chargé d'affaires en gestion de la production industrielle. 2014, Université d'Artois. hceres-02038384

**HAL Id: hceres-02038384**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038384v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé d'affaires en gestion de la  
production industrielle

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Chargé d'affaire en gestion de production industrielle

Secteur professionnel : SP2- Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150007750

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Béthune.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Chargé d'affaires en gestion de production industrielle* (CAGPI), ouverte en 2000, vise l'acquisition de connaissances et de compétences diverses : connaissance de l'entreprise (fonctionnement de l'entreprise, gestion, management/communication, marketing) ; maîtrise des outils informatiques : bureautique, réseau ; maîtrise d'outils de gestion des ressources de production, de gestion de production ; maîtrise des risques industriels (installations classées, gestion environnementale). L'informatique représente une grande partie du programme et le cœur du métier. Les métiers visés pour les diplômés sont les suivants : responsable de production dans de nombreux secteurs d'activités, responsable maintenance, technico-commercial, « cadre » technique en contrôle qualité. Cette LP accueille un public en formation initiale classique et en apprentissage.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les volumes horaires et les coefficients des unités d'enseignement (UE) sont conformes au décret des LP. La LP CAGPI semble ne pas avoir de chevauchement avec les LP proposées par l'établissement.

Le programme pédagogique est cependant trop orienté vers des connaissances transversales liées au fonctionnement de l'entreprise (l'UE1 plus les modules Informatique et réseau représentent 70 % du volume horaire de la formation). Ce programme n'est pas assez en cohérence avec le « cœur de métier » gestion de la production industrielle, qui se dégage des emplois et des thèmes de stage dont la durée est de 12 à 16 semaines. Ces thèmes de stages sont en adéquation avec les objectifs du cœur de métier de la formation (comme le montrent de nombreux exemples de thèmes cités). Une aide significative est apportée à l'étudiant pour la recherche de l'entreprise de stage. L'encadrement est assuré par un tuteur industriel et un tuteur universitaire. L'évaluation du stage est réalisée par le tuteur industriel, un mémoire et une soutenance mais sans plus de précisions. Il n'est pas fourni dans le dossier de calendrier des alternances pour les apprentis. Le projet est de 120 heures et est évalué par la soutenance d'un rapport. S'il est précisé que les thèmes de projets tuteurés sont proposés, on ne dispose pas de détail sur l'encadrement, les thèmes, ni les modalités d'évaluation. La licence fonctionne sur le régime du contrôle continu avec évaluation individuelle ou en petits groupes, sans plus d'informations à cet égard. La « fiche de bilan Licence Professionnelle » fournie indique la nécessité de reprendre l'équilibre du programme (équilibre horaire et réorientation en fonction des besoins en gestion de production et des projets), de revoir les coefficients de la maquette et d'instaurer le contrôle systématique des présences. Par ailleurs, la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne couvre pas l'ensemble des métiers visés par la formation.

Les enquêtes d'insertion professionnelle sont effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante de l'établissement, 30 mois après l'obtention du diplôme. L'enquête est transmise par courrier suivi d'une relance téléphonique, ce qui permet d'obtenir un taux de retour de 55 à 59 %. Les données montrent que les taux de diplômés en activité sont satisfaisants : de l'ordre de 90 à 100 % des diplômés ayant répondu à l'enquête sont en emploi. La durée de recherche du premier emploi est généralement de zéro à quelques mois (sauf exceptions pour des durées dépassant 1 an dans 5 cas sur 69 réponses). Les emplois obtenus par les diplômés correspondent au cœur de métier *Gestion de la production industrielle* (GPI) et à un besoin du bassin d'emploi. Le taux de poursuite d'études est très limité : cinq cas annoncés sur les trois ans d'enquête, ce qui répond bien au cahier des charges d'une licence professionnelle.

Les professionnels assurent 28 % (136 heures/480 h) des enseignements. A ces professionnels, s'ajoutent les interventions de cinq professeurs associés (PAST) qui assurent 14 % (66 heures/480 h) des enseignements. Ces taux sont corrects d'autant que cinq des sept professionnels apportent une expérience personnelle en lien avec le cœur de métier. Ils pourraient cependant être revus à la hausse dans le cadre d'une évolution de la maquette et de sa réorientation vers le cœur de métier. Les intervenants professionnels sont invités au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an mais on ne dispose pas d'indication sur sa composition, ni son rôle dans l'évolution de la formation, ni sur les actions découlant de ses éventuelles remarques et il n'y a pas de compte rendu joint. Les conclusions du conseil de perfectionnement et leurs mises en application ne sont pas précisées. Les relations avec les entreprises sont par ailleurs nombreuses facilitant l'insertion professionnelle des diplômés. La proportion importante (près de la moitié) du public en apprentissage durant les cinq dernières années traduit l'adéquation de la formation avec les besoins des entreprises. On peut cependant regretter que les partenariats ne soient pas formalisés.

- Points forts :
  - Le développement de l'apprentissage.
  - Les relations avec les entreprises pour les stages et les contrats d'apprentissage.
  - L'accès à l'emploi bien souvent dans le domaine de compétence.
  
- Points faibles :
  - Le programme n'est pas suffisamment orienté vers le « cœur de métier ».
  - Le manque d'information concernant l'action du conseil de perfectionnement.
  - L'absence de partenariat formalisé avec des entreprises et d'inscrits issus de L2.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de faire évoluer le programme et le pilotage en fonction des conclusions de la fiche « bilan de la licence professionnelle ». Une visibilité accrue dans le domaine GPI devrait permettre d'augmenter l'employabilité des diplômés.

Il conviendrait également de chercher à développer l'accueil d'un public de formation continue et issu de licence générale.

Il conviendrait de déployer une enquête propre sur le devenir des étudiants pour plus de réactivité. Enfin, la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme sont à revoir pour une mise en cohérence avec les objectifs et le contenu de la formation.



# Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

\* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président  
Francis M. BÉGIN  
ARRAS BETHUNE DOUAI  
LENS LIEVIN

